



## APPRENTIS AUXILIAIRES DE PUERICULTURE (F/H)

### RATTACHEMENT

Au sein de la Direction Petite enfance, vous dépendrez d'un des 8 établissements d'accueil des jeunes enfants municipal.

### MISSION

Sous l'autorité de votre maître d'apprentissage, vous participez à la réalisation des activités d'éveil et d'éducation pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant.

Vous contribuez au bien-être corporel, affectif et physiologique des enfants de 0 à 3 ans, leur éveil ainsi que leur autonomie.

### ACTIVITÉS

Vous garantissez la mise en œuvre des conditions d'hygiène et de sécurité.

Vous veillez à la satisfaction de leurs besoins quotidiens (nutrition, sommeil, soins et activités ludiques), en contribuant à leur développement et dans le respect de leurs rythmes et de leur sécurité physique et affective.

Vous accueillez et accompagnez les parents, dans une relation de confiance réciproque, à la construction d'une coéducation.

Vous assurez l'entretien des locaux et du matériel utilisé (selon les techniques et les protocoles d'entretien).

Vous collaborez à la vie institutionnelle de la structure, en veillant à la mise en œuvre du projet et en participant aux réunions d'équipe.



### CONNAISSANCES ET CAPACITÉS

- Connaissances du développement de l'enfant (psychomoteur, affectif, intellectuel,...)
- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité
- Connaissances des techniques des gestes de soins (toilette, change, portage de l'enfant,...)
- Connaissances des règles de base en diététique et les principes nutritionnels
- Capacité à travailler au sein d'une équipe transdisciplinaire
- Capacité d'écoute
- Capacité à instaurer une relation de confiance avec l'enfant et son entourage

### PROFIL

Vous préparez votre Diplôme d'état auxiliaire de puériculture (DEAP) dans le cadre d'un contrat en apprentissage et envisagez de travailler au sein de la commune après l'obtention de votre diplôme

Vous envisagez de travailler de façon pérenne dans l'une des crèches de la collectivité

### CONDITIONS DU POSTE

- Poste en apprentissage à pourvoir dès septembre - Temps complet (35h par semaine)
- Contrat apprentissage à pourvoir en fonction de la date de démarrage de votre école
- Une rémunération attractive (au-dessus du barème légal) accordé en fonction de votre âge.
- Remboursement des frais de transports en commun (75%)
- Accès au Comité d'entreprise (CNAS) : carte abonnement sport...
- Possibilité d'embauche dans une des structures de la ville à l'obtention de votre diplôme.

### POUR POSTULER

Référence à préciser : RH/AADP/659/2024

Envoyer CV et Lettre de motivation à l'attention de Madame Le Maire à l'adresse suivante :

<https://aubervilliers.gestmax.fr/582/1/apprenti-auxiliaire-de-puericulture-h-f>